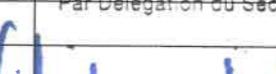
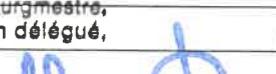


VU PAR LE COLLEGE COMMUNAL,
POUR ETRE ANNEXE A SA DECISION EN DATE DU, 16/09/2011.

AB252671

G		POUR ETRE ANNEXE A SA DECISION EN DATE DU <u>16.09.2011</u> .
F		PAR LE COLLEGE
E		Par Délégation du Secrétaire Communal, Le Bourgmestre,
D		L' Echevin délégué,
C		  
B	Ir. M. ROUHART	Nicolas MARTIN Echevin en charge de l'Urbanisme
A	01/06/2011	Modifications : appartements + kot ---> en duplex
Indice	Date	Modifications

PROVINCE DE HAINAUT

VILLE DE MONS

ENTREE LE

06. 06. 2011

PERMIS D'URBANISME

Administratif Urbanisme

Création d'un appartement et d'un duplex

SITUATION PROJETÉE

Plans - Coupes - Façades - Implantation

<p>Situation :</p> <p>Madame FAUCON Chantal Rue Jacques de Guise, 2 7000 Mons Cadastré section C parcelles n° 1M17</p>	<p>Maître de l'ouvrage :</p> <p>Madame FAUCON Chantal Rue du hautbois, 60 7000 Mons</p>
<p>Bureau d'architecture :</p> <p> adem^{sprl} architecture 9, Place de Flandre - 7000 Mons T: 065/39 72 60 - F: 065/ 34 02 98 info@adem.eu - www.adem.eu</p>	<p>Pour accord:</p> <p><i>Chapelle</i></p> <p>M.O. : <i>Chapelle</i></p> <p>Ar. : <i>Chapelle</i></p>

Ne relever aucune cotes à l'échelle.
Ce plan reste notre propriété absolue, sans autorisation et sous peine de dommages-intérêts,
il est interdit de le copier ou de le communiquer à des tiers.

Echelle(s) :	1/50 - 1/200	Date :	1/06/2011										
Dossier n° :	FAU1101XN	Numéro plan :	INDICE :										
Dessiné par :	MD	FAU1101NX-UA03	<table border="1" style="display: inline-table; vertical-align: middle;"> <tr><td>A</td><td>B</td><td>C</td><td>D</td><td>E</td></tr> <tr><td>F</td><td>G</td><td>H</td><td>I</td><td>J</td></tr> </table>	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
A	B	C	D	E									
F	G	H	I	J									

1. Introduction

Présentation du projet – Lettre de motivation

Le projet consiste à rénover une habitation unifamiliale 2 façades, en un appartement et un duplex. Actuellement, le bâtiment est sur 3 niveaux (dont les combles). Le rez-de-chaussée accueillera un appartement avec une chambre. Les niveaux 1 et 2 accueilleront un duplex de deux chambres.

Le bâtiment projeté conserve le même gabarit, c'est-à-dire 13.98m x 5.31 m x 7.98 m (L x l x H sous corniche) et avec une hauteur de faîte à 11.85m.

La bâtie a une emprise au sol de 53 m². La superficie totale (mur compris) pour le niveau 0, le niveau +1 et le niveau +2 (grenier mansardé) est de 145 m².

L'ouverture des baies de façades est de rythme vertical. Les ouvertures existantes restent inchangées. Trois nouvelles fenêtres seront créées dans la façade de la rue des archers, deux au niveau du +2 pour éclairer les chambres du duplex et une nouvelle fenêtre au +1 dans une alcôve du même gabarit que les fenêtres de l'étage. La porte d'entrée de la rue des archers sera transformée en fenêtre et respectera le gabarit des fenêtres du même étage.

Les matériaux existants sont la brique de ton rouge/orange, les châssis PVC de couleur marron.

Les façades ont dictées les grandes lignes du projet, permettant ainsi de conserver les caractéristiques du bâtiment. Néanmoins, ce projet redonne une dynamique à la bâtie aussi bien à l'intérieur avec des espaces ouverts, qu'à l'extérieur avec la création de nouvelles baies donnant plus de profondeur.

2. Annexes

Demande du permis d'urbanisme : Annexe 20 – *inchangé*

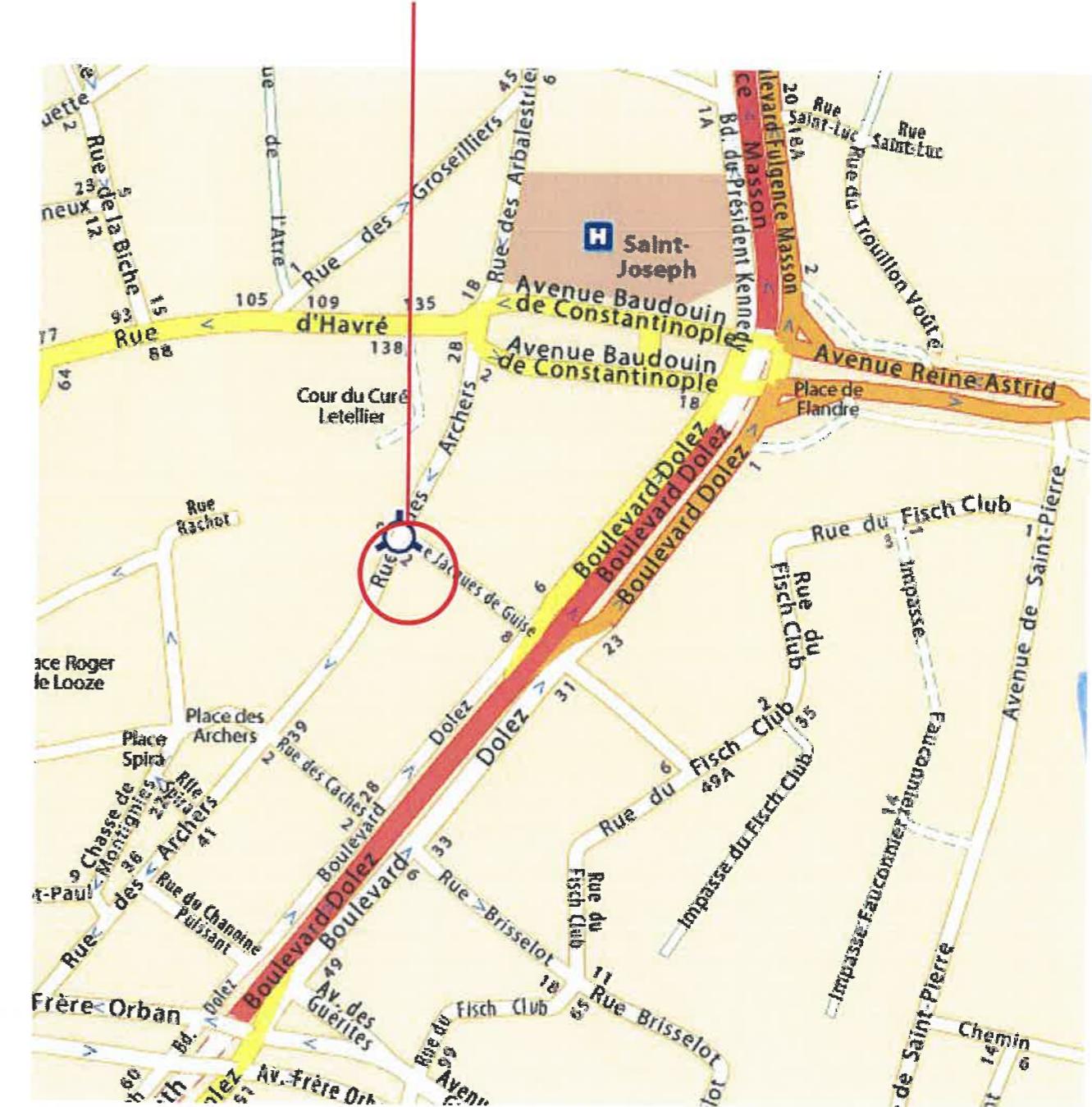
Annexe 21 et 22 et déclaration relative à la mission d'architecte – *inchangeé*

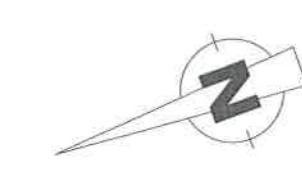
Notice d'incidence – *inchangée*

Formulaire Statistique I – modifications

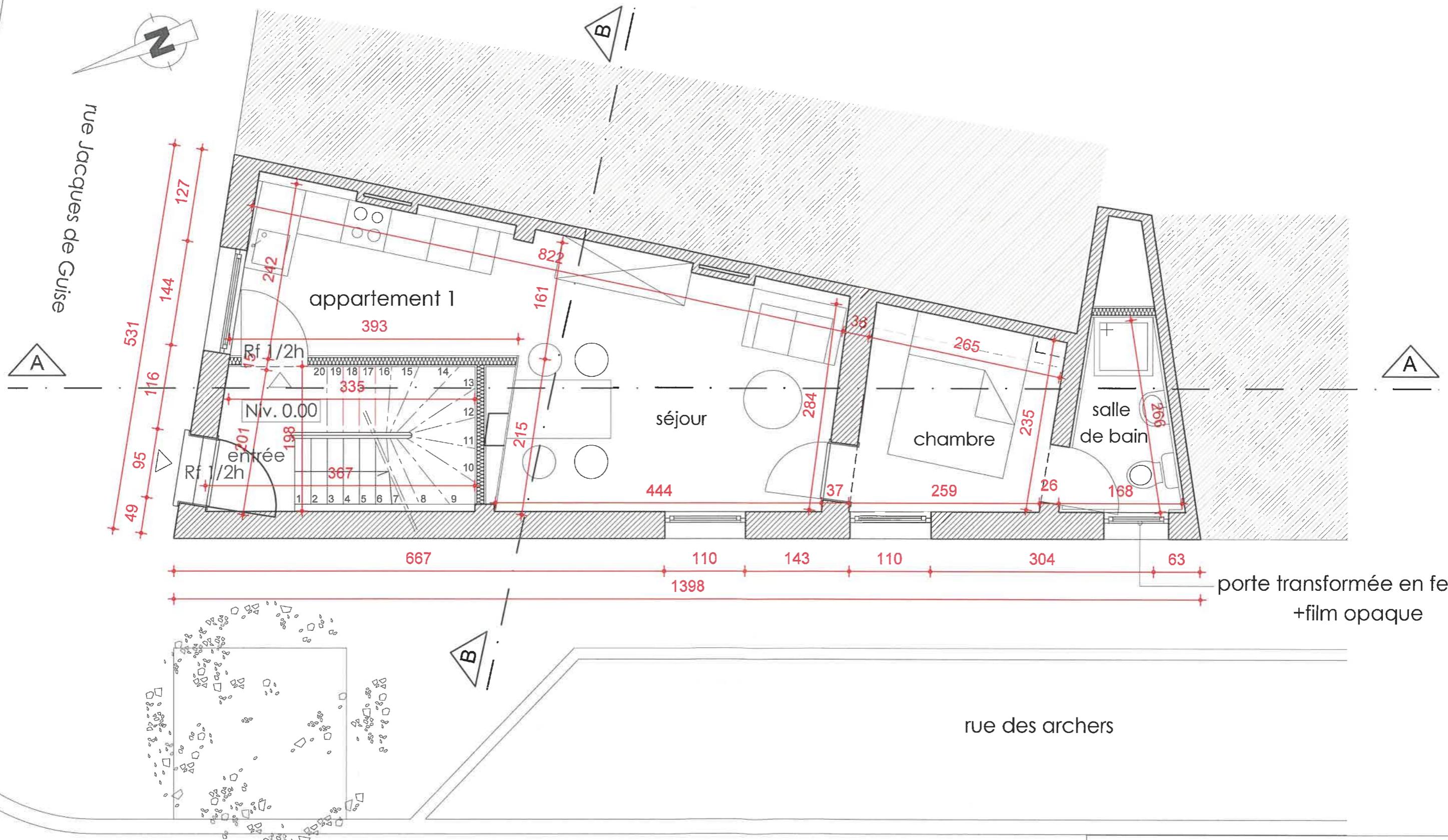
Formulaire d'isolation et de ventilation – *inchangé*

Objet de la demande – rue Jacques de Guise, 2

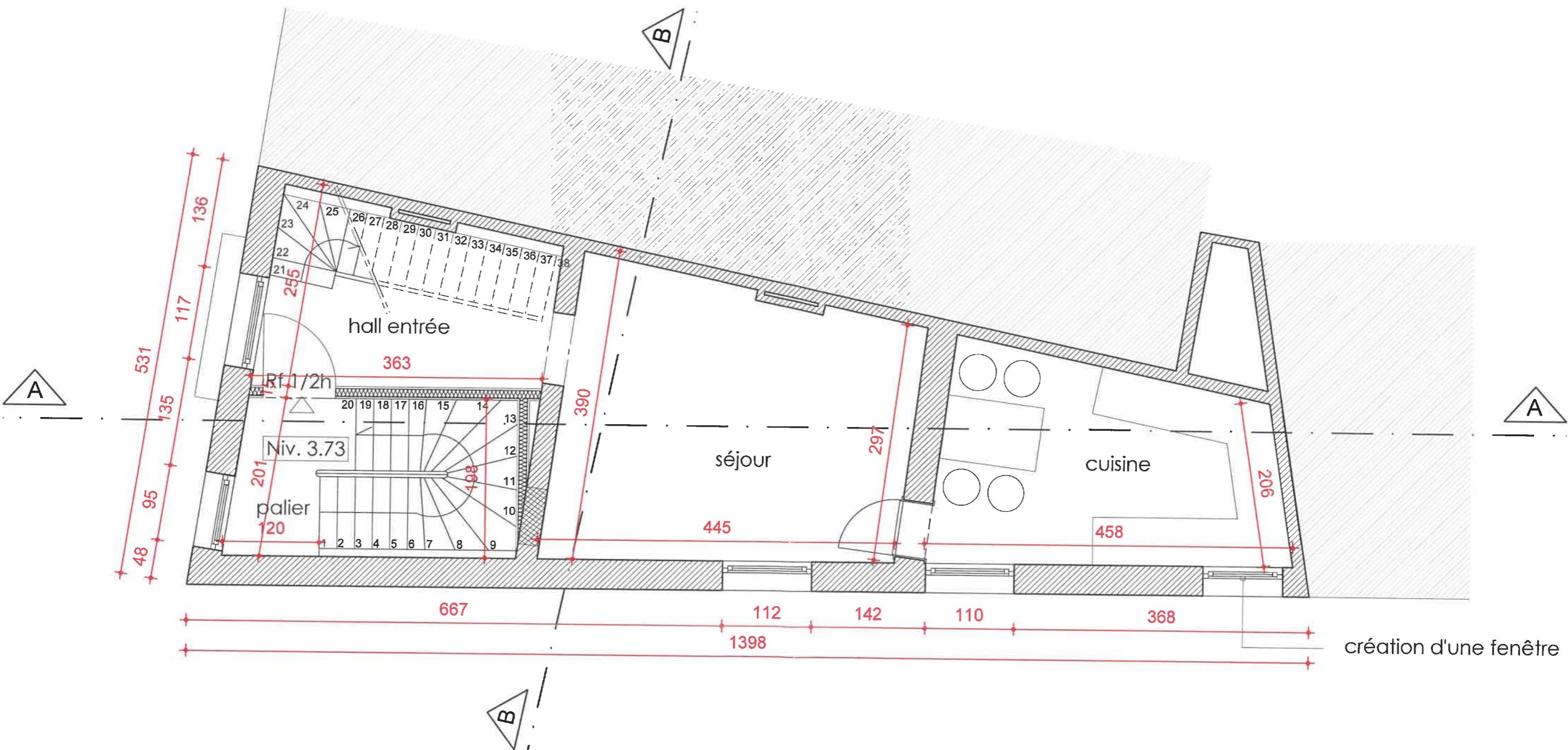




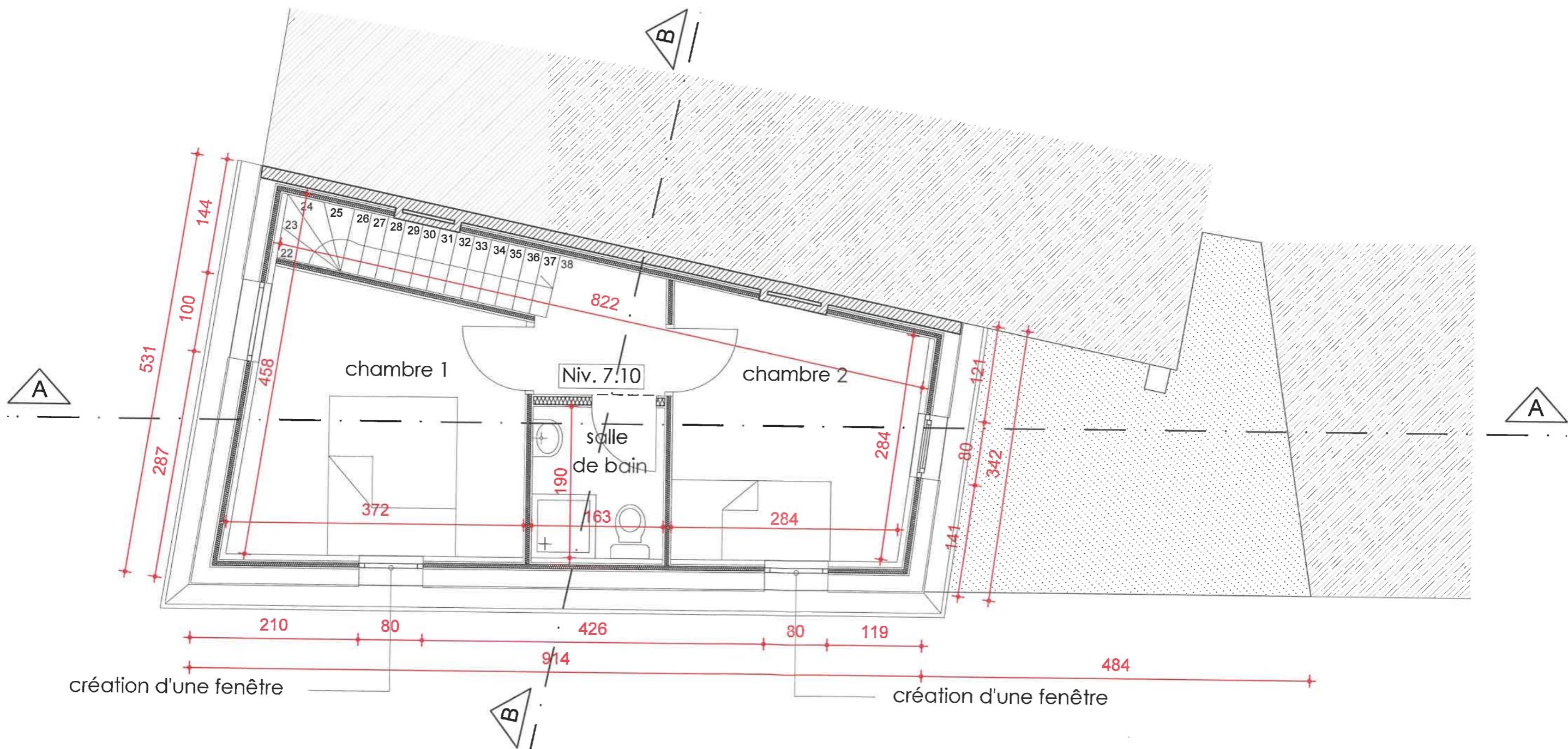
rue Jacques de Guise



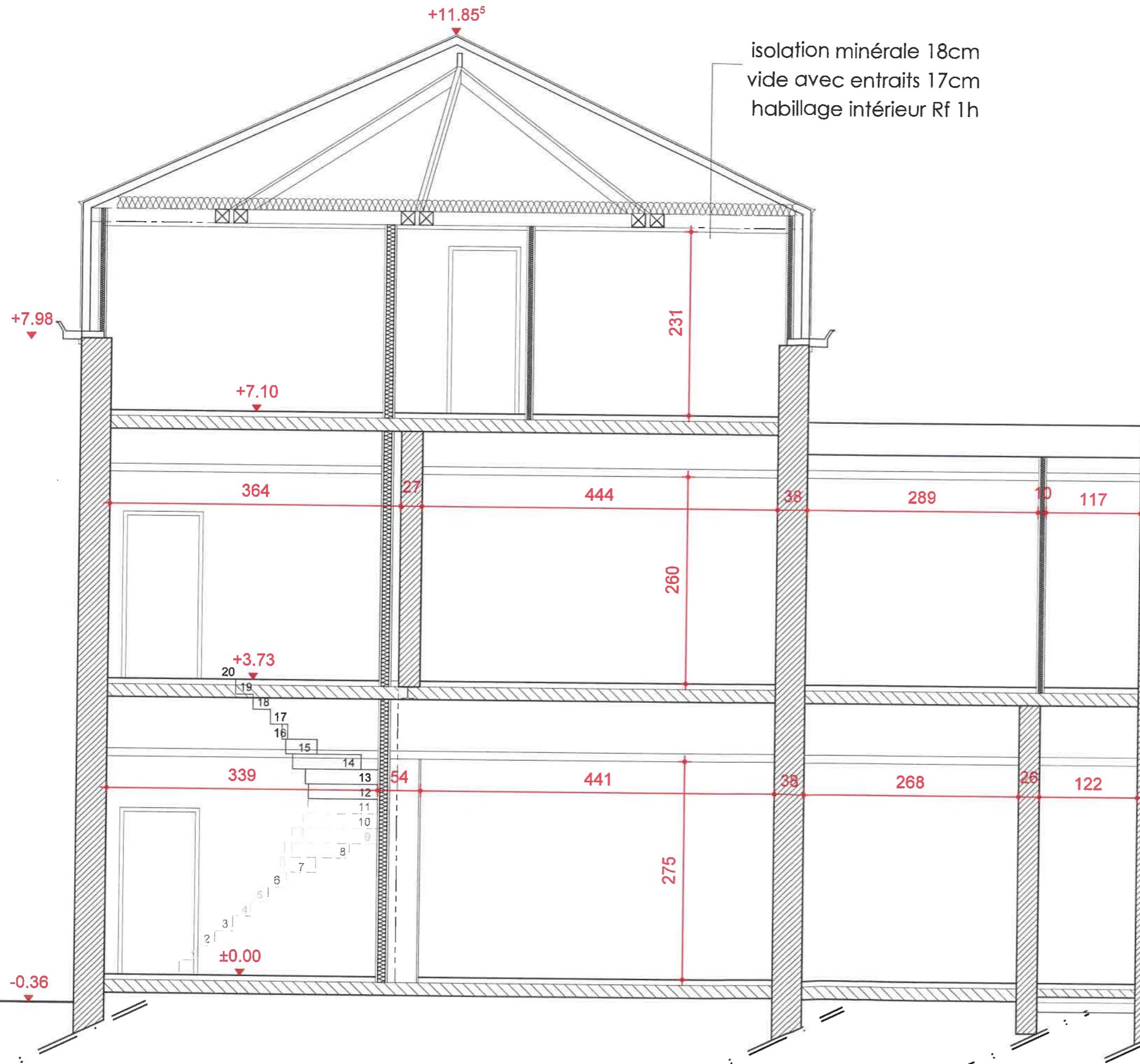
Création d'un appartement et d'un duplex
SITUATION PROJETEE - Plan rez-de-chaussée



Création d'un appartement et d'un duplex
SITUATION PROJETEE - Plan R+1



Création d'un appartement et d'un duplex
SITUATION PROJETEE - Plan R+2



isolation minérale 18cm
vide avec entrants 17cm
habillage intérieur Rf 1h

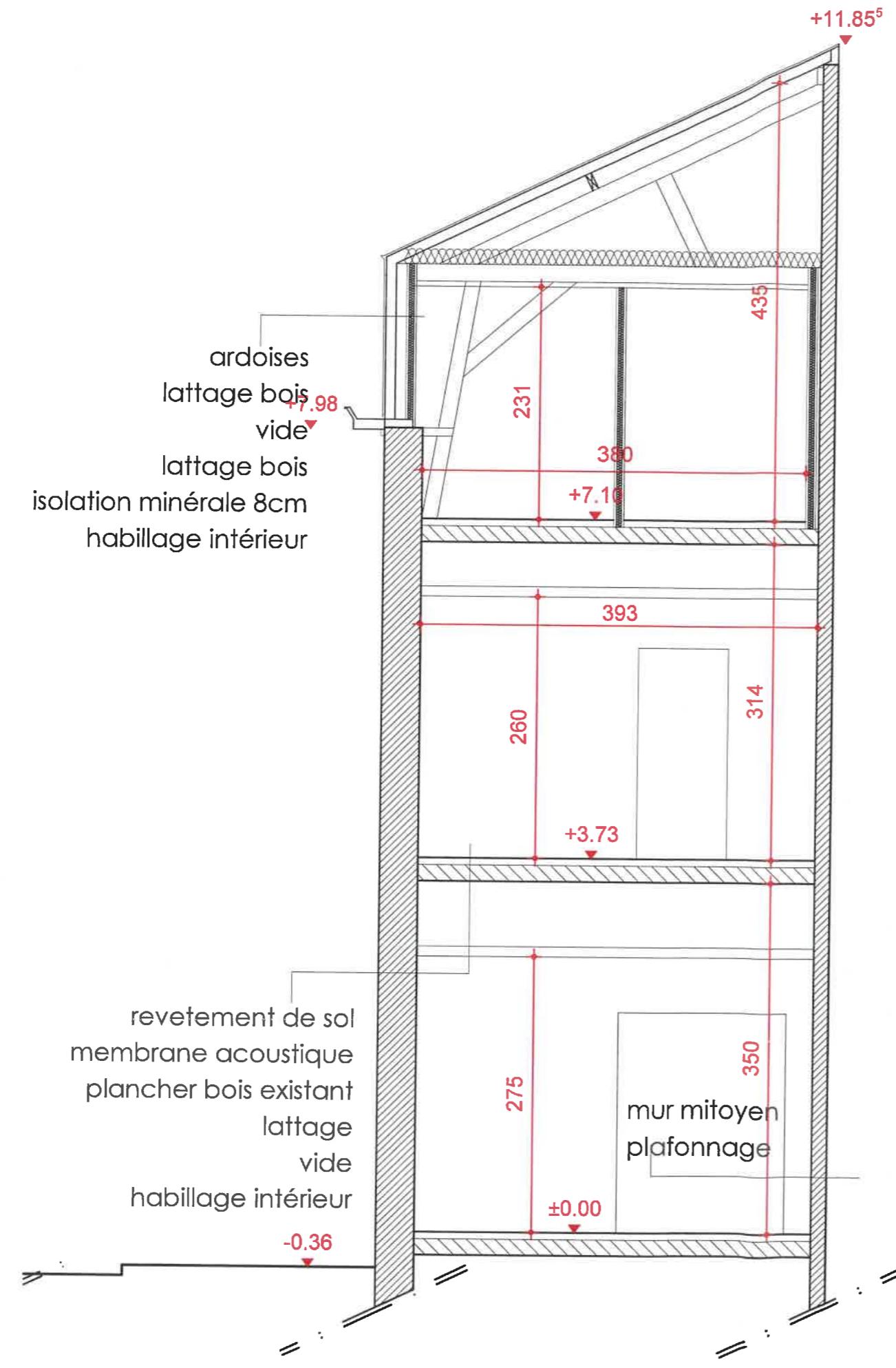
Création d'un appartement et d'un duplex **SITUATION PROJETEE - Coupe AA**

cadem sprl
architecture

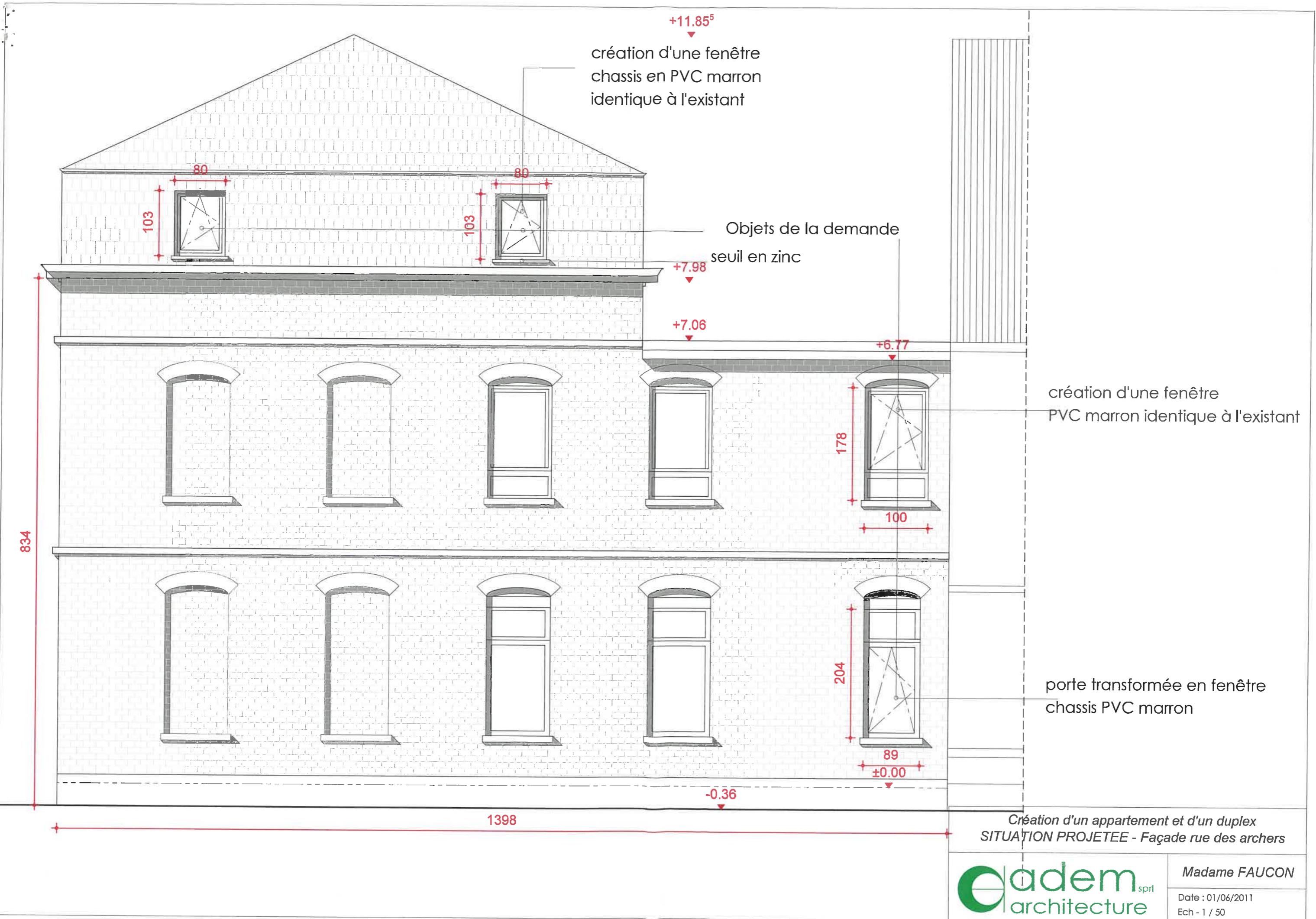
Madame FAUCON

Data: 01/04/2011

Feb. 1 / 50



Création d'un appartement et d'un duplex
SITUATION PROJETEE - Coupe BB





remplacement du châssis
identique à l'existant

remplacement du châssis
exutoire de fumée (+/- 1m²)
basculant à 60° vers l'extérieur